



SYNDICAT CGT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

ET DES SERVICES DES MINISTRES ECONOMIQUES ET FINANCIERS ET DU PREMIER MINISTRE

120 rue de Bercy - Télédéc 712 - 75572 PARIS CEDEX 12 - ☎ : 01.53.18.72.94

www.centrale-finances-cgt.fr

syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

CTAC du 2 octobre 2013 : extraits du compte-rendu

Evaluation : nouveau formulaire

A la suite des interventions répétées de la CGT sur les problèmes liés à l'évaluation, la présentation du nouveau formulaire de compte-rendu d'entretien professionnel était à l'ordre du jour du CTAC du 2 octobre 2013.

La DRH a donc présentée le nouveau formulaire. Par rapport au précédent, il est :

- plus court, 6 pages au lieu de 7
- simplifié, notamment au niveau des objectifs (il n'y a plus de liste ni de barème) et des perspectives professionnelles (le tableau *savoirs/savoir-faire/savoir-être* a disparu)

En revanche, le tableau *Appréciation de la valeur de l'agent* est plus complexe (5 niveaux d'appréciation au lieu de 4), et surtout apparaît une nouvelle rubrique *Compétences personnelles*, qui laisse place aux jugements comportementaux.

La CGT :

- **répète son opposition à l'évaluation des aspects comportementaux,**
- **répète son opposition aux formations sur la pose méridienne, à propos des évaluateurs**
- **réitère sa demande que les agents puissent se faire accompagner lorsqu'ils le souhaitent par un « facilitateur » de leur choix**
- **rappelle qu'elle s'oppose à l'évaluation individuelle des agents et demande que des évaluations soient collectives, par bureaux et par services.**
- **demande à nouveau que le CHSCT soit saisi d'une enquête sur l'impact des entretiens individuels d'évaluation sur la santé des agents, à confier à un cabinet spécialisé dans l'organisation du travail.**

Les évaluations individuelles sont porteuses de souffrance au travail, non en raison de dérives qui pourraient se résoudre par leur adaptation, mais parce que ces nouvelles évaluations sont en totale rupture avec celles utilisées précédemment. Auparavant, l'évaluation se concentrait sur la qualification (diplôme etc.), qui est une garantie de valeur et de stabilité. Aujourd'hui, on n'évalue plus les qualités et les qualifications du salarié, mais ses compétences et son employabilité.

L'évaluation devient un instrument de flexibilité, le salarié est mis sous tension.

La CGT a donc demandé un vote sur la saisie du CHSCT sur l'impact de l'entretien d'évaluation sur la santé des agents. La séance est suspendue le temps que les OS puissent se consulter. Il résulte de ce vote :

pour la saisie du CHSCT : CGT

contre : CFDT, SPAC-UNSA, CFTC-CGC, SPSCM

abstention : FO, SUD-Solidaires